

# Procès-verbal

<b>Séance</b>	<b>Conseil participatif n°8 - 27/06/2025</b>
<b>Numéro</b>	N° 8
<b>Lieu</b>	6220
<b>Date et heure</b>	27 juin 2025 à 12:15
<b>Auteur-e</b>	Bonapera Laurence
<b>Participants</b>	
<b>Présent-es</b>	BILLEAU Sandrine; DUPUIS Blaise Olivier; ELOIT Ilana; LATIFI Tina; LE FORESTIER Lila; NIKIFOROS Michalis; POUSSARDIN Matis; RAFAILOVIC Vukasin; SOHIER Estelle; STUDER Matthias; ZURBRIGGEN Clarisse
<b>Excusé-es</b>	CHOPLIN Armelle (procuration SOHIER Estelle); DÖBLER Théodor; HUG Simon (procuration POUSSARDIN Matis); HUMMEL Cornelia; PIDDIU Luca; ROMANO SALVADOR Murillo (procuration LATIFI Tina); STOJANOVIC Nenad (procuration STUDER Matthias)
<b>Invité-es</b>	BONAPERÀ Laurence (administratrice); CHEN Yali et CLAVIEN Gaetan (conseil académique) ; Karen PELLETIER ; FIRMANN Olivia (procès-verbaliste); SCIARINI Pascal (doyen)

## 1 Adoption ordre du jour / approbation procès verbal

### 1.1 Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers - Pour décision

Décision : Blaise DUPUIS demande de traiter le point 4.6 sur la formation continue en premier. Deux divers sont annoncés par le PAT (Sandrine BILLEAU) concernant la gestion de la communication au sein de l'UNIGE et G'Evolue.

Blaise DUPUIS rappelle également le divers annoncé sur la nouvelle présidence du Conseil participatif pour la 1<sup>ère</sup> séance du 2025-2026.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité avec ces modifications.

### 1.2 Approbation du procès-verbal de la séance précédente - Pour décision

Décision : Le PV du Conseil participatif du 16 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

## 2 Discussions / informations

### 2.1 Communications du décanat - Pour discussion

#### Situation financière de l'Université

Le Rectorat a annoncé un déficit projeté de 11 millions pour 2025, ainsi que 7 millions en 2027 (malgré les 4% / 20 millions d'économies).

A ce scénario pourrait s'ajouter le programme d'allégement budgétaire de la Confédération qui est annoncé, qui impliquerait une perte supplémentaire possible de 11 millions (subvention fédérale de base) et une réduction de 11 millions (des fonds alloués via le FNS).

Voici le plan de stabilisation en trois volets du Rectorat décidé dans l'urgence :

Volet 1: mesures urgentes pour 2025 ("immédiates"), prises sans consultation préalable

Volet 2: économies sur le fonctionnement de l'institution ("boîte à idées") en 2026 – à discuter

Volet 3: réorientation stratégique – il s'agirait de définir les domaines prioritaires- à discuter

La première décision immédiate repose sur une Gestion financière conservatoire (pour SdS: quasi-doublement du montant de "non-dépenses" à rendre en 2025).

La deuxième mesure consiste en un Gel des arbitrages hors-COB5 pour 2025-2027 ; et pas d'arbitrage COB5 en 2025 (pour 2026) si celles-ci n'ont pas été validées préalablement par le rectorat.

Troisième mesure : Augmentation des Overheads (OVH) de 9 à 15% (bailleurs de fonds autres que FNS et UE) en faveur des services communs (fond DIP UNACI).

La quatrième mesure vise un prélèvement en 2025 de 10% des réserves OVH des facultés/ centres.

La dernière mesure consiste dans le changement de la clé de répartition des OVH FNS: jusqu'ici, il s'agissait d'un forfait de CHF 4'100'000.- pour les services communs du rectorat (soit 20 à 40% du total), reste à diviser entre les facultés (soit 60 à 80% du total); dès maintenant, le rectorat a décidé que la répartition serait de 60% pour les services communs du rectorat, et 40% pour les facultés. Ceci, dans l'attente du calcul des coûts indirects supportés par le centre et par les facultés

Différentes lettres ont été envoyées au Rectorat de la part des doyens et doyennes de différentes Facultés pour faire part des craintes pour l'avenir et demander de suspendre les mesures, notamment en contestant la clé de répartition des OVH; la Rectrice a également dû répondre à une motion à l'Assemblée de l'Université.

## Discussion :

Pendant de nombreuses années, les fonds des chercheurs/euses qui présentaient un solde positif en fin d'année généraient des intérêts qui leur étaient ensuite reversés. Sandrine BILLÉAU demande ce qu'il advient de ces intérêts qui ne sont plus versés.

Pascal Sciarini explique qu'en 2024 les bénéfices sur les placements financiers ont permis de compenser le déficit d'exploitation, mais ne sait pas ce qu'il advient des intérêts des fonds des chercheurs/euses. Le besoin de transparence a été communiqué au Rectorat.

## **Poste de professeur associé en politique européenne (succession René Schwok, 2/3 GSI – 1/3 SdS)**

Nomination de M. Zbigniew Truchlewski, qui entrera en fonction au 1er août 2025.

Le collège des professeur-es a validé la promotion de Mme Armelle CHOPLIN à la fonction de professeure ordinaire, et celle de Mme Pilar NOGUES-MARCO à la fonction de professeure ordinaire.

## Ouverture de concours :

Poste de professeur-e assistant-es avec pré-titularisation conditionnelle en Emotions et conflits

Poste de professeur-e assistant-es avec pré-titularisation conditionnelle ou professeur-e associée en Platform studies

Les délais pour les candidatures sont au 31.08.25 et 01.09.2025

## Ouverture de concours (aujourd'hui)

Poste de professeur-e assistant-es avec pré-titularisation conditionnelle ou professeur-e associée en Géographie politique, sociale et culturelle (succession "DEBARBIEUX")

Le délai pour les candidatures est au 05.09.2025

## Fondation de l'Université

La représentante de la Faculté SdS dans le comité scientifique est la Prof. Mathilde BOURRIER

## Trois honorariats ont été délivrés :

Prof. Rémi BAUDOUÏ  
Prof. René SCHWOK  
Prof. Bernard DEBARBIEUX

## 3 Questions au décanat à soumettre au plus tard 3 jours avant la séance à l'administratrice

---

Pas de question au décanat

## 4 Décisions / approbations / pour information

---

### 4.1 Détermination de la ou des prochaine(s) date(s) du conseil participatif - Pour décision

Pour information, voici les dates des prochains collèges des professeur-es :

- 23/09/2025
- 21/10/2025
- 18/11/2025
- 16/12/2025
- 20/01/2026
- 17/02/2026

Blaise DUPUIS rappelle qu'à la prochaine séance sera élu le président du Conseil participatif.  
La date choisie pour le prochain Conseil participatif sera le vendredi 26 septembre 2025, à 12h15.

### 4.2 Commissions

#### 4.2.1 Modification de la composition de la commission de l'enseignement - Pour décision

Le professeur Matthias Studer sera en congé scientifique durant l'année académique 2025-2026, il souhaite donc se retirer de cette commission à compter du 1er août 2025.

- Prof. Juliet FALL (représentante du Décanat) : présidente
- Prof. Cornelia HUMMEL
- Prof. Laurent MATTHEY
- Prof. Marlyne SAHAKIAN
- Prof. Nicolas BAYA-LAFFITE
- Prof. Pilar NOGUES
- Prof. Anne SGARD
- Prof. Matthias STUDER retrait pour une année
- CER : Gaëtan CLAVIEN (CA)
- CER : Marie BIELER
- Etu. : Vesna LEPOUTRE
- Etu. : Théodor DÖBLER
- PAT : Miriam BLUM
- PAT : Nicolas ARNI-BLOCH

Décision: la modification de la composition de la commission de l'enseignement est approuvée à l'unanimité.
---

## 4.3 Comités scientifiques

### 4.3.1 Modification de la composition du comité scientifique du master en socioéconomie -

Pour décision

- Prof. Solène MORVANT-ROUX **Directrice**
- Prof. Clémentine ROSSIER
- Prof. Jean-Michel BONVIN
- Prof. Philippe WANNER
- Prof. Matthias STUDER retrait à compter du 1/08/2025 jusqu'au 31/07/2026
- CA: ad interim Gaetan CLAVIEN
- CER : Melinda DINH remplacée par Tina LATIFI
- ETU: Léa LOCATELLI remplacée par Viktor KLEINSCHMIDT

**Décision: la modification de la composition du comité scientifique du Master en socioéconomie est approuvée à l'unanimité.**

## 4.4 Plans d'études SdS

### 4.4.1 Plans d'études des baccalauréats universitaires, maitresses universitaires et certificats complémentaires de la Faculté et règles de transition - Pour décision

La récapitulation des modifications est indiquée sous le document de synthèse YC\_GC\_PE 25 pcpc-1.doc

Gaetan CLAVIEN indique trois éléments de changements à ajouter, qui ne sont pas dans les plans d'études :

- Master en sciences politiques : on ajoute une règle de transition pour les étudiant-es qui ont suivi et réussi le stage de recherche, qui devient "recherche appliquée", généralisée à tous les Masters. Il y a un changement de code et d'intitulé, avec interdiction pour les étudiant-es qui ont suivi le cours stage de recherche de suivre le nouveau cours.
- Master en communication et culture numérique: le cours "humour et subversion en ligne" (T411015) devient "sociologie du jeu en régime numérique"
- MAP: suppression de la mention

**Décision: la modification du plan d'études des baccalauréats universitaires, maitresses universitaires et certificats complémentaires de la Faculté et règles de transition est approuvée à l'unanimité.**

## 4.5 Direction de subdivision

### 4.5.1 Direction de l'Institut Paul Bairoch (IHEPB) - Pour décision

Le mandat de directeur du professeur Juan Florès prendra fin le 14 août 2025. L'institut doit procéder à son remplacement.

L'Assemblée extraordinaire de l'Institut d'histoire économique Paul Bairoch (IHEPB) qui a eu lieu le 19 juin 2025 a désignée à l'unanimité (12 oui, 0 abs) la professeure Pilar Nogues-Marco pour reprendre la direction de l'Institut à compter du 15/08/2025 pour une durée maximale de 3 ans.

**Décision: la désignation de la professeure Pilar Nogues-Marco à la direction de l'Institut d'histoire économique Paul Bairoch (IHEPB) dès le 15 août 2025, et ce pour une durée maximale de 3 ans, est acceptée à l'unanimité (11 oui, 0 abstention) – vote à bulletins secrets**

## 4.6 Formation continue

### 4.6.1 Évolution du programme du DAS Communication digitale, expertise web et réseaux sociaux, du CAS en communication digitale et expertise web et du CAS en Communication digitale et réseaux sociaux. - Pour décision (traité ne début de séance)

La professeure Giovanna Di Marzo et son équipe proposent d'apporter quelques modifications à ces formations continues diplômantes (DAS) et certifiantes (CAS) afin d'amener plus de cohérence dans le programme ainsi que des nouvelles thématiques. Les crédits ne changent pas.

Karen PELLETIER, responsable du DAS en expertise web, communication digitale et réseaux sociaux présente les changements annoncés dans l'annexe jointe. En résumé voici les changements:

- suppression de deux demi-modules (projet web et approche juridique et régulation), remplacés par 1 module entier sur ergonomie et 1/2 module sur Gestion de projet numérique
  - réduire le module Création de site web
  - le module Socialads et data marketing est splitté en deux
- Ces changements seront effectifs dès la rentrée.

**Décision: les modifications du programme du DAS Communication digitale, expertise web et réseaux sociaux, du CAS en communication digitale et expertise web et du CAS en Communication digitale et réseaux sociaux sont approuvée à l'unanimité.**

## 5 Désignation du/de la futur-e Doyen/ne.

### 5.1 Initiation de la procédure de désignation du/de la futur-e Doyen/ne. - Pour discussion

Conformément au règlement d'organisation SdS :

- 1.La Présidente du Conseil initie la procédure de désignation du Doyen ou de la Doyenne au moins 10 mois avant l'entrée en fonction et fixe la date de la séance lors de laquelle aura lieu l'élection.
- 2.Le Président ou la Présidente du Conseil mandate une commission consultative chargée de rechercher les candidatures à la fonction de Doyen ou Doyenne. La commission rapporte au Président ou à la Présidente le résultat de sa consultation qui en informe le Décanat. Le Décanat sollicite le préavis du collège des professeur-es et le transmet au Président ou à la présidente au moins 10 jours avant la séance du Conseil pour permettre l'envoi du rapport et du préavis avec l'ordre du jour.

**Décision: ce point sera mis à l'ordre du jour de la séance du CP du 26 septembre, avec la création de la commission consultative. La fin de mandat de notre actuel doyen est le 14 juillet 2026.**

## 6 Points des membres du bureau du conseil participatif

### 6.1 Prise de position du conseil participatif de la Faculté SDS en soutien de la Déclaration des villes de Genève et Lausanne concernant la situation humanitaire à Gaza - points des CER - Pour décision

"<https://www.geneve.ch/actualites/declaration-villes-geneve-lausanne-situation-humanitaire-gaza>

Le conseil participatif de la Faculté des sciences de la société (SDS) se positionne en soutien à la Déclaration des villes de Genève et Lausanne sur la situation humanitaire à Gaza. Il réaffirme sa solidarité avec toutes les victimes, son attachement au respect du droit international humanitaire ainsi qu'à la promotion de la paix.

Dans ce sens, le conseil participatif de la Faculté SDS soutient l'appel lancé dans cette Déclaration et appelle le Conseil fédéral à porter enfin une voix forte et claire sur le sujet, respectueuse de l'histoire humanitaire de la Suisse.

Le conseil participatif de la Faculté SDS invite également les conseils participatifs des autres facultés à se positionner à leur tour en soutien à cet appel."

On appelle les autres instances à se positionner, lors des conseils participatifs et collèges des autres facultés.

**Décision: la prise de position en soutien de la Déclaration des villes de Genève et Lausanne concernant la situation humanitaire à Gaza est adoptée à l'unanimité par le Conseil participatif.**

## 6.2 Suivi du groupe de travail sur la liberté académique - points des étudiant-es - Pour discussion

Vukasin présente le texte qui est l'aboutissement des réflexions qui ont eu lieu au sein du Conseil participatif durant cette année académique, et avec le groupe de réflexion créé, avec pour but de mettre un place un système de démocratie et d'ouverture au sein de l'Université, notamment dans ses rapports à la Cité, pour protéger la liberté académique.

Le lien vers le document est communiqué (avec accès donné sur demande) :

 [GT Liberté académique.docx](#)

L'étape de finalisation du texte aura lieu lors du prochain CP.

## 7 Divers

---

### 7.1 Nouveau/nouvelle président-e à prévoir pour la première séance du conseil participatif de l'année académique 2025-2026 - Pour décision

Conformément au système de rotation annuel, la présidence devrait être assurée par un membre du corps professoral. Blaise DUPUIS reste à disposition pour discuter des tâches spécifiques à ce mandat.

#### 7.2 Point sur la Gestion de la communication:

Sandrine BILLEAU relève qu'il est très difficile d'obtenir le soutien des services centraux de l'Université de Genève. Notamment avec le Service de communication, lorsqu'il s'agit de communiquer les résultats scientifiques publiés lors de recherches réalisées dans le cadre de l'Université de Genève (financées par le FNS ou autre).

La difficulté de communication se rencontre aussi avec le Service de soutien à la recherche du Rectorat, lorsqu'il est sollicité par le service de soutien à la recherche de la Faculté SdS.

Ces service centraux accueillent de façon très réticente nos demandes, pourtant très légitimes et respectueuses des règles de communication interne. La collaboration est difficile.

Pascal va essayer d'en discuter avec le secrétariat général ou avec le vice-recteur à la recherche.

## 7.3 G'Evolute

Sandrine BILLEAU rappelle que G'Evolute est le projet actuel de réforme de système d'évaluation des fonctions et de rémunération du personnel de l'Etat de Genève. Il a été initié en 2022, après l'échec de la mise en place du précédent projet (SCORE).

Le secrétaires des départements et subdivisions se saisissent aujourd'hui de l'opportunité qui leur est donné de mettre à jour leur cahier des charges qui n'ont pas été mis à jour depuis longtemps. Un cahier des charges dont le contenu révèle la réalité des tâches accomplies est la condition sine qua non pour une évaluation correcte et équitable de la fonction concernée.

L'administratrice et le doyen ont défendu toutes les fonctions du PAT lors d'une séance (revue des métiers) avec la Commission d'évaluation technique paritaire, via une grille d'évaluation. A présent les membres du PAT souhaiteraient une actualisation de leurs cahiers des charges, avec l'aide de leur supérieur-e hiérarchique.

Selon le site de l'Etat, la phase de finalisation des fonctions par cette commission d'évaluation technique paritaire a lieu cet été, il convient donc que ces mises à jour aient lieu cet été et que le service RH transmette des cahiers des charges actualisés rapidement.

Pascal SCIARINI rappelle qu'une première analyse de l'ensemble des cahiers charges de l'Etat a été réalisée par un logiciel d'intelligence artificielle. Puis la "revue des métiers" a permis de défendre les fonctions liées à ces cahiers des charges. Par la suite, aura lieu l'agrégation de toutes les fonctions de l'Etat de Genève. Pour le moment tout ce travail est déconnecté de la partie salariale

Sandrine BILLEAU souligne l'importance de mettre en avant les spécificités différentes des secrétaires, indépendamment de G'Evolute. Le cahier des charges est le document qui fait foi au sein de l'institution quand on établit un contrat, c'est important qu'il soit le plus en phase possible avec la réalité du travail.

*Fin séance 14h02*

*Prochaine séance le 26 septembre 2025*